

10, 2009

**Les Caraïbes: convergences et affinités - Numéro Francophonie
Gênes-Vérone 2008**

Chiara MOLINARI

**Parcours linguistiques, culturels et identitaires dans l'espace francophone
martiniquais à travers les regards de Patrick Chamoiseau et d'Édouard Glissant**

Per citare l'articolo:

<https://www.publifarum.farum.it/index.php/publifarum/article/view/166>

Rivista Publifarum

publifarum.farum.it

Documento accessibile online:

<https://www.publifarum.farum.it/index.php/publifarum/article/view/166/326>

Documento generato automaticamente 10-09-2020

Parcours linguistiques, culturels et identitaires dans l'espace francophone martiniquais à travers les regards de Patrick Chamoiseau et d'Édouard Glissant

Chiara MOLINARI

Indice

[1. Prémisses](#)

[2. D'un plurilinguisme heureux à une diglossie conflictuelle](#)

[3. Un possible retour au plurilinguisme](#)

[4. Conclusions](#)

[Bibliographie:](#)

1. Prémisses

Marqué au plus haut degré par le contact entre langues et cultures diverses, le cadre francophone est un terrain extrêmement fécond lorsqu'on envisage d'illustrer les retentissements dérivant de la coprésence de langues différentes. Bien qu'hétérogènes, les situations de plurilinguisme sont souvent analysées selon deux perspectives principales: la première considère le contact entre langues différentes selon une perspective harmonieuse; la deuxième, au contraire, tend à considérer les cas de contacts interlinguistiques comme conflictuels (BOYER 1991: 9-11). Si ces instruments d'analyse conviennent tout particulièrement à l'étude de la situation francophone, il n'en reste pas moins qu'il n'est pas possible de réduire

la multitude des situations francophones à la dichotomie «harmonie» vs «conflit». Les situations de contacts interlinguistiques sont souvent beaucoup plus complexes.

À ce sujet, nous nous proposons dans ce cadre de suivre le parcours linguistique martiniquais, tels qu'il est ébauché dans la production romanesque de Patrick Chamoiseau et dans la réflexion théorique d'Édouard Glissant, notre objectif étant de montrer que la rencontre/affrontement entre langues diverses peut déboucher sur la création linguistique et identitaire.

En effet, le contexte créole est marqué par un plurilinguisme diglossique (MOREAU 1997), articulé sur la relation asymétrique entre langues (ou variétés) natives et langue officielle – le français hexagonal – perçue comme la norme, voire comme la seule langue de prestige en fonction de laquelle les autres langues (ou variétés) sont évaluées. Cela ne va pas sans influencer sur la nature des liens qui s'établissent entre les composantes de ces contextes de plurilinguisme inégalitaire.

En outre, étant donné que nous considérons comme valable l'hypothèse selon laquelle la langue d'un peuple exprime sa vision du monde, sa culture, voire son identité (SAPIR 1967; PORCHER 2000), nous nous proposons de remonter des dynamiques linguistiques aux dynamiques culturelles et identitaires qui sillonnent l'espace francophone martiniquais.

En conséquence, nous comptons examiner les retombées qui se manifestent sur les plans linguistique, culturel et identitaire lorsque deux ou plusieurs langues différentes se rencontrent, se côtoient ou se superposent. Plus précisément, c'est par le biais des représentations écrites des composantes sonores de la langue, considérées dans leurs valeurs culturelles et symboliques, que les phénomènes identitaires seront analysés (SAPIR 1967).

Tout paradoxal qu'il peut paraître, le choix d'un corpus romanesque s'inscrit à plein titre dans la démarche décrite. En effet, les relations identité vs altérité ressortent d'autant mieux que les ouvrages littéraires mettent en scène «une pluralité de personnages, de situations, de cultures» (ABDALLAH-PRETCEILLE, PORCHER 1996: 139) esquivant ainsi les dangers d'une vision ethnocentrique. Toutefois, nous nous tiendrons à l'écart d'une analyse purement littéraire.

Notre projet s'appuie sur l'hypothèse que les choix d'écriture accomplis par les écrivains reflètent et contribuent à édifier les contacts entre langue(s)-culture(s)-

identité(s).

2. D'un plurilinguisme heureux à une diglossie conflictuelle

La production romanesque de l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau (nous pensons aux récits *Antan d'enfance*, *Chemin-d'école*, et aux romans *Solibo Magnifique*, *Texaco*) contient un portrait du paysage linguistique créole et de l'évolution qu'il subit suite au phénomène colonial. Deux phases principales peuvent être discernées. La première reflète la transition, provoquée par la francisation, d'un état de pluriglossie à une diglossie artificielle. La deuxième renvoie au résultat extrême d'une telle réduction, c'est-à-dire au silence.

Le paysage linguistique martiniquais résulte de l'intégration de plusieurs composantes que Chamoiseau relève au cours d'un itinéraire sonore articulé en plusieurs étapes. La première se caractérise par la découverte, de la part de Chamoiseau enfant, le *petit négrillon*, de l'environnement linguistique et sonore multiforme dans lequel il baigne:

Et comme il ne savait pas un traître mot de quoi que ce soit, il baraguinait en imitant les accents particuliers repérés de-ci de-là au travers du pays. Les nègres anglais employés à la cuisson du sucre chez les békés l'avaient informé des sonneries de l'anglais. Les koulis, dans leurs cultes votifs, lui évoquaient les bruitages du tamoul et d'autres langues sacrées. Les syriens lui suggéraient l'arabe en plusieurs touches. Dans les hauteurs du Vauclin, il visitait un vieux nègre Congo qui, entre ces gencives violettes, tambourinait l'africain dans un lot de manières. Et quand il repeignait leurs épiceries, il traquait les Chinois afin qu'ils lui nasillent la clameur babélique de leur empire céleste. Pour le reste, il puisait dans son transistor sur les ondes duquel il naviguait durant des nuits entières. Le ciel épuré de ses clameurs transmettait de lointaines marées à son oreille curieuse. Le négrillon le suivait d'une pièce à l'autre [...], répétant après lui ses braillements de langues étranges, son ivresse des accents, et ce délire bienheureux quand en pleine envolée il mélangeait le tout. (CHAMOISEAU, *Antand'enfance*, 1996 : 79-80)

L'immersion dans ce mélange sonore complexe et foisonnant ne voile pas la

présence de la langue créole. L'extrait suivant rend compte du grouillement sonore riche et diversifié qui caractérise le créole et renvoie aux considérations de Glissant, d'après qui le créole est «[...] une langue dont les éléments de constitution sont hétérogènes les uns aux autres» (GLISSANT 1996: 20):

Elle nous menait au rythme des rafales de sa langue, nous faisant accroire n'importe quoi. [...]. Elle apprit au négriillon l'étonnante richesse de l'oralité créole. Un univers de résistances débrouillardes, de méchancetés salvatrices, riche de plusieurs génies. Jeanne-Yvette nous venait des mémoires caraïbes, du grouillement de l'Afrique, des diversités d'Europe, du foisonnement de l'Inde, des tremblements d'Asie..., du vaste toucher des peuples dans le prisme des îles ouvertes, lieux-dits de la Créolité.
(CHAMOISEAU, *Antan d'enfance*, 1996 : 124-125)

À une première période d'acclimatation dans un environnement caractérisé par un ensemble linguistique et sonore d'une richesse rare, fait suite la transition à l'école. Le passage à l'école primaire marque un tournant capital dans le parcours du négriillon dans la mesure où l'état idyllique de coexistence sonore pacifique, qui avait caractérisé les premières phases du contact de l'enfant avec le panorama linguistique créole, s'effondre: c'est à l'école primaire que Chamoiseau-enfant perçoit l'écart qui sépare le créole du français hexagonal, et qui se manifeste d'abord au niveau sonore et phonétique. Les premiers mots prononcés par le maître représentent un indice d'une découverte, qui se révélera dramatique à plusieurs égards:

Le Maître qui en avait terminé de ses vérifications se planta devant eux, et leur dit d'un ton raide: *Permettez-moi sans plus attendre, nonobstant les aléas du moment, de vous souhaiter bien le bonjour, messieurs...* On se sentit bien mal. (CHAMOISEAU, *Chemin-d'école*, 1996 : 51) ¹

Le français hexagonal est considéré par le maître comme une langue idéale, symbole de culture et de civilisation au détriment du créole:

Monsieur le Directeur crocheta l'oreille de l'Animal et le traîna sur trente-douze mètres: *qu'est-ce que j'entends, on parle créole?! Qu'est-ce que je vois, des gestes-macaques?! Où donc vous croyez-vous ici!? Parlez correctement et comportez-vous de manière civilisée...* (CHAMOISEAU, *Chemin-d'école*

, 1996 : 65) 2

La mosaïque complexe et hétérogène qui distingue le système linguistique créole à sa naissance se réduit, progressivement, à la relation bipolaire et conflictuelle entre la langue créole et le français hexagonal.

Les enfants ne parviennent plus à s'exprimer en créole, sans pour autant avoir intégré les sons du français hexagonal, valorisé par l'institution scolaire:

Le Maître sollicitait parfois des phrases mais, chacun (embarrassé par les soucis de sa tête où la petite-langue-manman demeurait interdite de sortie) se taisait. (CHAMOISEAU, *Antan d'enfance*, 1996 : 91)

Le profond mépris du maître et du directeur vis-à-vis du créole illustre parfaitement l'idéologie coloniale. Manifestation d'une attitude raciste et ethnocentrique, celle-ci implique la péjoration, voire la négation des langues locales afin de mieux consolider «la domination de la langue française et, d'une façon plus générale, du système colonial français» (CALVET 1974: 127). La *guerre des langues* se réduit donc à l'affrontement entre deux pôles: d'une part la langue française, considérée «comme porteuse a priori de valeurs» (GLISSANT 1999: 126) et comme ayant «une fonction d'humanisation, qui serait inséparable de sa nature propre» (GLISSANT 1999: 127); de l'autre le créole rejeté par les maîtres «d'autant plus aisément qu'ils n'y voyaient ni langue ni culture» (CHAMOISEAU 1997: 45). En conséquence, le créole devient synonyme de manque de civilisation, indice d'absence de culture, alors que la connaissance du français hexagonal est signe de distinction (BOURDIEU 1982). Suite à ces considérations, le phénomène de *glottophagie* (CALVET 1974: 79-81), définie par Calvet comme l'attitude des langues dominantes à dévorer les langues dominées, paraît s'approcher de son étape finale, celle-ci consistant dans la disparition de la variété linguistique infériorisée.

À la problématisation des dimensions sonore et linguistique s'ajoute aussi une remise en cause culturelle et identitaire. Les enjeux linguistiques du colonialisme ne se limitent pas à une glottophagie sonore; au contraire, c'est l'identité même des sujets qui est en jeu et qui subit, de manière progressive, une véritable restructuration. De son côté, Glissant aussi insiste sur les aspects culturels et identitaires de la colonisation: «C'est au dix-neuvième siècle que les langues

française et anglaise achèvent d'accompagner [...] une expansion généralisée de leurs cultures respectives sur le monde» (GLISSANT 1999: 35). Mais il remarque aussi leur nature totalisante: «Il faut supposer que la colonisation française en Martinique risque bientôt de parvenir au 'stade suprême' de toute colonisation, qui est de dépersonnaliser complètement une communauté, de l'absorber dans un corps extérieur, et qu'en ce sens la colonisation de la Martinique se révélerait alors comme l'une des rares colonisations 'réussies' de l'histoire moderne» (GLISSANT 1981: 109).

La réaction du maître aux difficultés phonétiques des jeunes élèves indique que la dépréciation de la visibilité linguistique s'accompagne d'une forte dévalorisation de la visibilité identitaire. Si l'on reprend les expressions du maître et du directeur citées plus haut (*Parlez correctement et comportez-vous de manière civilisée..., Comment voulez-vous donc avancer surr la voie du savoirr avec un tel langage*), il est évident que, loin de se fixer sur un axe horizontal, les deux pôles identitaires reproduisent exactement la relation verticale relevée au niveau linguistique. Le processus d'*exclusion linguistique* (CALVET 1974: 65) s'enrichit, dans son évolution, d'une exclusion culturelle, ethnique et identitaire. Les références au monde créole sont de plus en plus méprisées par le maître, dont la tâche principale est d'y substituer les références propres à l'univers culturel français:

Désespoir du Maître: les enfants parlaient par images et significations qui leur venaient du créole. Un *nouveau venu* était appelé un *tout-frais-arrivé*, *extraordinaire* se disait *méchant*, un *calomniateur* devenait un *malparlant* [...]. Les étoiles brillaient comme des graines de dés, comme des peaux d'avocats, ou des cheveux de kouli. [...]. Chaque fois qu'une petite-personne ouvrait la bouche, le Maître croyait entendre (disait-il, consterné) un hurlement de loup... *zérro, zérro, zérro!*...(CHAMOISEAU, *Chemin-d'école*, 1996 : 93)

Mais là, avec le Maître, parler n'avait qu'un seul et vaste chemin. Et ce chemin français se faisait étranger. L'articulation changeait. Le rythme changeait. L'intonation changeait. Des mots plus ou moins familiers se mettaient à sonner différemment. Ils semblaient provenir d'un lointain horizon et ne disposaient plus d'aucune proximité créole. Les images, les exemples, les références du maître n'étaient plus du pays. (CHAMOISEAU, *Chemin-d'école*

, 1996 : 67-68)

La dissymétrie qui gouverne la relation maître-élèves se répercute aussi sur l'évaluation que ces derniers font de leur propre accent (ou *auto-évaluation*): alors qu'au début, dans l'imaginaire du négrillon, le créole représentait la langue de la vie, maintenant il est fortement déprécié, la variable en fonction de laquelle les enfants s'auto-évaluent ayant changé. Les considérations de l'enfant à propos du créole reflètent un état d'*insécurité linguistique* suite à l'écart entre le jugement normatif (celui du maître) et le jugement autoévaluatif: sa propre façon de parler lui paraît peu valorisante face au modèle plus prestigieux que le maître cherche à transmettre (LABOV 1976: 183-184, 200). Plus précisément, le négrillon se découvre victime de l'*insécurité statutaire*: il commence à soupçonner que la langue qu'il parle n'est pas la forme légitime qu'il faut parler (CALVET 1999: 167-171).

D'ailleurs, la recherche d'un équilibre entre rituel prosodique endogène (le créole) et rituel prosodique exogène (le français) n'aboutit pas à de bons résultats. Cherchant à s'approprier de sons qui ne leur appartiennent pas, les élèves assument une attitude qui non seulement leur est étrangère mais qui, malgré leurs efforts, ne correspond pas non plus au modèle qu'on leur demande d'imiter:

Quand les enfants parlaient, le *u* se transformait en *i* selon leur loi naturelle. La viande *crue* devenait *cri*, l'homme *juste* se faisait *jiste*; *refusé* dégénérait en *réfisé*. Le son *eur* se délitait en *ère*: *docteur* donnait *doctère*, la *fleur* devenait *flère*, *inspecteur* s'étalait en *inspectère*... Mais il y avait pire aux yeux du Maître: les *r* disparaissaient, le *torchon* n'était plus qu'un *tôchon*, la *force* se muait en *fôce*... Alors le maître sévissait, se moquait, raillait, grondait, pleurait, hurlait, grimaçait, secouait un pied. Il serrait à gauche, purgeait à droite, tentait de prévenir en montrant ses propres lèvres en train d'articuler à celui qui parlait, ou imposait un silence brutal à tel autre qui avait «mal» démarré (CHAMOISEAU, *Chemin-d'école*, 1996 : 86-87)

Les réajustements de la prononciation, auxquels les enfants ont recours, sont un exemple de *l'autorégulation* dont le paysage linguistique créole fait preuve face aux *stimuli* provenant de l'extérieur (CALVET 1999).

Dépossédés de leur langue maternelle, les élèves cherchent à combler le vide en

mettant en œuvre une stratégie de compensation: soucieux de bien prononcer aux yeux du maître, ils font preuve d'une *hypercorrection* (LABOV 1976: 193-200) de nature phonétique qui renforce davantage le mépris du maître vis-à-vis du créole. La langue française les expose au risque d'être stigmatisés à jamais:

À grands efforts, chacun se surveillait. Les enfants se mirent à rire de ceux qui ne maîtrisaient pas leur *u* ou leur *r*. Prendre la parole fut désormais dramatique. Il leur fallait bien écouter la tite-langue-manman qui leur peuplait la tête, la traduire en français et s'efforcer de ne pas infecter ces nouveaux sons avec leur prononciation naturelle. Redoutable gymnastique. (CHAMOISEAU, *Chemin-d'école*, 1996 : 88)

Les petites-personnes s'étaient mises à se méfier du *i*. Certains judicieux avaient trouvé plus simple de le rayer de leur vocabulaire au profit d'un *u* universel. Le Maître, éclaboussé d'un invraisemblable charabia, dut sévir pour que les *i* réapparaissent. Alors, les petites-personnes se mirent à semer des *r* là où il n'y en avait pas. *Châtier* devient *chârtier*, *fumer* devient *furmier*. Chacun, soucieux de se hisser dans les cimes du savoir, se débattait comme il pouvait, et tout le monde macayait dans un français surprononcé. Plus que jamais le Maître abominait le créole. Il y voyait la source de ses maux et l'irréremédiable boulet qui maintiendrait les enfants dans les bagnes de l'ignorance. (CHAMOISEAU, *Chemin-d'école*, 1996 : 89-90)

Les sons du français deviennent de véritables *actes menaçant la face* (GOFFMAN 1974). La réaction des enfants consiste à se réfugier dans le silence:

Le Maître sollicitait parfois des phrases mais, chacun (embarrassé par les soucis de sa tête où la petite-langue-manman demeurait interdite de sortie) se taisait. (CHAMOISEAU, *Chemin-d'école*, 1996 : 91)

L'itinéraire sonore et identitaire du négrillon touche aux effets principaux du processus de francisation imposé par le maître: de l'oubli de l'imaginaire créole – progressivement estompé et remplacé par les références françaises dominantes – à un refus plus ou moins conscient de la réalité créole qui constitue le fondement même de leur être, désormais perçu à travers un filtre occidental. Le parcours de confrontation d'un locuteur de langue dominé aux sonorités d'une langue dominante s'accompagne donc d'une réduction d'un paysage sonore plurilingue à

un paysage sonore essentiellement bilingue, voire unilingue. Non seulement les composantes sonores diminuent quantitativement, mais la relation d'équivalence qui existait entre elles et qui constitue d'après Glissant l'une des conditions indispensables à la réalisation effective de la créolisation (GLISSANT 1996: 17), se perd irrémédiablement et se transforme en une relation profondément conflictuelle: de l'*être-en-relation* qui caractérisait l'univers créole, on passe à une *mise-sous-relation* dont les effets pour les sujets créoles seront de plus en plus aliénants (CHAMOISEAU 1997: 121). L'emprise de la *racine unique*, «celle qui tue autour d'elle», paraît désormais totale (GLISSANT 1996: 59).

Par ailleurs, le silence des enfants envahit d'autres aspects de la vie et de la culture créole. Nous pensons notamment aux conteurs: dépositaires de l'essence de la créolité, les voix des conteurs s'épuisent suite à l'immobilisation et à l'inconsistance identitaire engendrées par le système colonial. Le roman *Solibo Magnifique* évoque l'enquête menée par la police occidentale suite à la mort de Solibo, le dernier conteur créole et prouve l'impossibilité de trouver un point de contact entre les cultures occidentale et créole.

3. Un possible retour au plurilinguisme

Néanmoins, le silence ne peut être considéré comme une étape conclusive. Les tentatives de réaction traversent la réflexion de Chamoiseau et s'expriment aux niveaux métalinguistique et linguistique. Les deux dimensions sont intimement liées entre elles, de sorte que les transitions de l'une à l'autre sont fréquentes et souvent difficiles à percevoir.

Le premier pas vers le dépassement de l'unilinguisme colonial et le retour au plurilinguisme implique la possibilité de conserver et de transmettre la Parole des vieux conteurs créoles. Nous pensons notamment au marqueur de paroles qui intervient dans *Solibo Magnifique* et dans *Texaco*, et à *Marie-Sophie Laborieux*, héroïne de *Texaco*.

Partiellement autobiographique, le personnage du marqueur de paroles intervient d'abord dans le roman *Solibo Magnifique*, où il fait partie du groupe de personnes réunies pour écouter la parole de Solibo et qui est ensuite interrogé par la police. Face à la disparition progressive des conteurs, sa tâche consiste à transcrire leur

parole de sorte à la conserver et à la transmettre. Cette fonction justifie aussi sa présence dans *Texaco*: c'est au marqueur de paroles que *Marie-Sophie Laborieux* s'adresse pour fixer à l'écrit la parole de son père, à savoir pour arriver à *une écriture informée de la parole*:

Oiseau de Cham, existe-t-il une écriture informée de la parole, et des silences, et qui reste vivante, qui bouge en cercle et circule tout le temps, irriguant sans cesse de vie ce qui a été écrit avant, et qui réinvente le cercle à chaque fois comme le font les spirales qui sont à tout moment dans le futur et dans l'avant, l'une modifiant l'autre, sans cesse, sans perdre une unité difficile à nommer? (CHAMOISEAU 1992: 413)

Face à l'anéantissement identitaire et linguistique provoqué par la colonisation, le marqueur de paroles et Marie-Sophie Laborieux s'engagent dans la recherche des facteurs constitutifs de la créolité (ou mieux de la créolisation). ⁴

Ayant identifié dans la parole des vieux conteurs le noyau fondateur de l'identité créole, ils cherchent à la recueillir et à la transmettre voire à la conserver pour la postérité.

À ce moment-là, deux problèmes se posent: tout d'abord, comment transposer à l'écrit la parole orale des conteurs? Et ensuite: quelle langue choisir? Les deux problématiques sont liées l'une à l'autre. Les deux protagonistes sont donc amenés à se confronter à la dichotomie entre langue créole - liée à la dimension orale et nourrie de ses apports multiples - et français hexagonal, symbole de l'écrit. L'extrait rapporté ci-dessous rend compte du questionnement de l'héroïne de *Texaco*, confrontée au besoin de transposer à l'écrit la parole créole de son père, Esternome:

Autre chose: écrire pour moi c'était en langue française, pas en créole. *Comment y ramener mon Esternome tellement créole?* Oh, de me savoir l'écrire en français l'aurait honoré, oui... mais moi, tenant la plume, je mesurais ce gouffre. Parfois, je me surprénais à pleurer de voir comment (le retrouvant pour le garder) je le perdais, et l'immolais en moi: les mots écrits, mes pauvres mots français, dissipaient pour toujours l'écho de sa parole et imposaient leur trahison à ma mémoire. (CHAMOISEAU: 412)

Entièrement captivée par le français, il n'en est pas moins vrai que Marie-Sophie perçoit l'abîme qui la sépare du créole, voire l'impossibilité de réduire son *Esternome tellement créole*

dans la logique rigoureuse de la langue française. Cela entraînerait inévitablement l'assèchement de l'exubérance propre au créole. De même, incapable de transposer à l'écrit les paroles du conteur sans que leur essence ne soit perdue, le marqueur de paroles est amené à se qualifier de *scribouille d'un impossible*.⁵

La solution proposée par l'héroïne de Texaco correspond au projet glissantien de la *langue-rhizome*: réalité linguistique inédite, celle-ci se réalise grâce à la prise en compte de toutes les langues du monde qui s'informent réciproquement (Glissant 1996; CHAMOISEAU 2000), sans pour cela glisser dans un chaos indifférencié:

Au centre, une logique urbaine occidentale, alignée, ordonnée, forte comme la langue française. De l'autre, le foisonnement ouvert de la langue créole dans la logique de Texaco. Mêlant ces deux langues, rêvant de toutes les langues, la ville créole parle en secret un langage neuf et ne criant plus Babel. (CHAMOISEAU 1992: 282)

La dualité exclusive entre la langue créole dominée et la langue française dominante se résout ainsi dans le principe de la *Relation* glissantienne: «Pour qu'il y ait relation il faut qu'il y ait deux ou plusieurs identités ou entités maîtresses d'elles-mêmes et qui acceptent de changer en s'échangeant» (Glissant 1996: 42). C'est en actualisant une dynamique transversale qu'on parvient à installer une relation d'empathie entre les langues en présence: de l'image d'une langue *mise-sous-relation*, on glisse vers celle d'une langue *mise-en-relation*. Parallèlement, l'identité est supposée suivre le même parcours d'éclosion creusé par la langue, c'est-à-dire élargir son terrain à des relations multiples, se métamorphosant ainsi en *identité-rhizome*. «La racine est unique» observe Glissant, «c'est une souche qui prend tout sur elle et tue alentour [...]» (GLISSANT 1999: 23). Par contre l'identité rhizome est définie comme «[...] une racine démultipliée, étendue en réseaux dans la terre ou dans l'air [...]. La notion de rhizome maintiendrait donc le fait de l'enracinement, mais récuse l'idée d'une racine totalitaire. La pensée du rhizome serait au principe d'[...] une poétique de la Relation, selon laquelle toute identité s'étend dans un rapport à l'Autre» (GLISSANT 1999: 23). L'aspect relationnel permet de dépasser les menaces liées à un modèle culturel et linguistique unique, et assure une relation entre les diversités structurée sur le principe d'une dynamique ouverte et changeante. La recherche d'une dynamique créatrice est aussi l'enjeu principal du processus de créolisation, comme le soulignent les

auteurs de *l'Éloge de la créolité*: «Notre créolité devra s'acquérir, se structurer, se préserver, tout en se modifiant et tout en avalant. *Subsister dans la diversité*. [...]. Car nous savons que chaque culture n'est jamais un achèvement mais une dynamique constante chercheuse de questions inédites, de possibilités neuves, qui ne domine pas mais qui entre en relation, qui ne pille pas mais qui échange»(BERNABÉ, CONFIANT, CHAMOISEAU 1993: 53).

Le niveau de l'écriture est l'une des dimensions dans laquelle s'effectue l'opération de rencontre entre langues diverses. La recherche d'une langue écrite en mesure de satisfaire aux principes de la *poétique de la diversité* est au premier plan dans la production romanesque de Chamoiseau.

La solution à de tels questionnements n'est pas proposée au niveau des réflexions théoriques, mais elle est contenue dans la langue élaborée par Chamoiseau. Loin d'être élu à langue d'écriture préférentielle, le français hexagonal est désarticulé, démythifié et entraîné dans un projet dont le principe vital consiste à explorer des voies nouvelles.

La coprésence de langues et de registres divers ainsi que le recours à la variation des registres linguistiques (HAZAËL-MASSIEUX 1993) ne sont que quelques-unes des techniques empruntées par Chamoiseau afin de produire un *langage-choc*, *non neutre* et d'éviter le danger d'une langue (et d'une écriture) stérile (GLISSANT 1981: 347).

La langue que Chamoiseau présente aux lecteurs se situe donc dans la perspective relationnelle indiquée par Glissant: «La langue créole est un écho-monde. [...] Les échos-monde nous permettent [...] de pressentir et d'illustrer les rencontres turbulentes des cultures des peuples [...] » (GLISSANT 1999 : 107-108). C'est grâce à une langue qui se veut écho d'un *monde diffracté mais recomposé* (BERNABÉ, CONFIANT, CHAMOISEAU 1993: 27), que le danger d'un impérialisme monolingue simpliste et réducteur est dépassé: «La créolité n'est pas monolingue. [...]. Le jeu entre plusieurs langues (leurs lieux de frottements et d'interactions) est un vertige polysémique» (BERNABÉ, CONFIANT, CHAMOISEAU 1993: 48). La langue de Solibo reflète donc une polyphonie qui se rapproche du *désir-omniphone* formulé par Chamoiseau (CHAMOISEAU 1997: 268):

Ah, voici Margareth de Sainte-Lucie, et voici Haïti, parle-nous d'Haïti

Roselita, manman! c'est Clara de la Dominique et voici Porto-Rico come esta uste? Damned! qui que je vois là si c'est pas Sacha de la Barbade... la Caraïbe est là! la Caraïbe est là!... Sans avoir connu ces pays, brisant dans sa tête les os de l'isolement, Solibo Magnifique pouvait en parler, et en parler et en parler... (CHAMOISEAU 1988:176)

De même, la langue de Marie-Sophie Laborieux renvoie à la totalité-monde dont parle Glissant (GLISSANT 1996: 141):

Elle mélangeait le créole et le français, le mot vulgaire, le mot précieux, le mot oublié, le mot nouveau..., comme si à tout moment elle mobilisait (ou récapitulait) ses langues (CHAMOISEAU 1992: 494).

Nous sommes ici au cœur de la réflexion glissantienne: «[...] la langue créole apparaît comme organiquement liée à l'expérience mondiale de la Relation. Elle est littéralement une conséquence de la mise en rapport de cultures différentes, et n'a pas préexisté à ces rapports. Ce n'est pas une langue de l'Être, c'est une langue du Relaté» (GLISSANT 1996: 241).

Cette manière de concevoir la langue entraîne l'effacement des frontières entre les différentes langues qui participent de cette Relation et, en conséquence, le dépassement de tout conflit diglossique. En effet, le rapport entre les langues qui entrent dans la Relation est loin d'être conflictuel: la présence de langues autres est perçue comme source d'enrichissement, sans que cela implique une réduction, voire un écrasement des autres composantes. Une telle poétique linguistique permet aussi de préserver le droit à l'*opacité* de la langue réclamée par Glissant contre la *transparence* recherchée par l'Occident. C'est l'opacité «qui protège le Divers» (GLISSANT 1999: 75): «la part d'opacité dévolue à chaque langue, véhiculaire ou vernaculaire, dominante ou dominée, s'augmente démesurément de cette multiplicité nouvelle» (GLISSANT 1999: 133).

Il sera donc question d'analyser les techniques que Chamoiseau emploie afin de reproduire à l'écrit la langue de la relation. Tout d'abord, Chamoiseau s'engage dans une tentative de reproduction de la parole orale des conteurs. Parmi les moyens multiples qu'il utilise en vue d'atteindre une oralisation du texte écrit, signalons l'intégration de mots ou phrases entières en créole. ⁶

Dans cette langue essentiellement orale, la présence de termes créoles contribue à

conférer au texte le ton de la langue parlée quotidiennement:

Et mon Esternome criait comme ça: *Wô Ninon tan fê tan, tan lésé tan...*, petit désespoir qu'un milâte à plume d'oie aurait cru traduire par: Ninon ho, la vie n'a pas vraiment changé... (CHAMOISEAU 1992: 135)

L'intégration est d'autant plus réussie là où l'écrivain n'intervient pas et n'emploie même pas l'italique afin de marquer, au niveau visuel, le changement de langue:

Au passage, il excite les deux autres, pétrifiés jusqu'ici à l'avant du véhicule: Yo lé tjwé nous, ils veulent nous tuer!!!... (CHAMOISEAU 1988: 89)

L'élaboration d'une *langue orale graphiée*, à savoir la manipulation des graphèmes aptes à transcrire les prononciations qui s'éloignent de la norme standard (HAZAËL-MASSIEUX 1988: 65) et qui rendent compte du contact entre langues diverses, est particulièrement exploitée par Chamoiseau. Les déformations de l'orthographe sont particulièrement fréquentes dans les récits biographiques, là où l'écrivain s'attache à reproduire les prononciations fautives des élèves créoles:

- C'est un volêr-dê-poule, mèssié...

- Vo... *leurr*, pas *volêr*! *Voleurr* de pommes, pas de poules!... Un *voleurr* de poule vole des poules, un *voleurr* de pommes vole des pommes! Est-ce bien de voler?

- Noon!... (CHAMOISEAU, *Chemin-d'école*, 1996 :79)

Signalons aussi les tentatives de Chamoiseau de rapporter à l'écrit les bruits, ce qui se traduit dans la présence d'onomatopées qui jalonnent le discours:

Des nègres à gueule douce commençaient à rôder: *Bien le bonjour Man Sidonise, et la santé?...*, et snif-snif par-ci, snif-snif par-là..., *Alors Mââme Sidonise, ça fait tellement longtemps que je ne t'ai pas vue, tu vas bien?...*, et ils allongeaient le cou snif-snif, snif-snif... (CHAMOISEAU 1988 : 125)

Par ailleurs, nous rappelons que les sons onomatopéiques jalonnent les prises de parole du conteur dont ils représentent une composante vitale.

Revenant à la dimension orale, les modulations de la voix sont reproduites dans toutes les nuances qu'elles assument: de l'augmentation de l'intensité à son effacement. Les points de suspension aident à visualiser les pauses-hésitations dont la durée n'est pas trop prolongée:

[...] c'est quoi cette tache-là?... c'est du joui ou quoi?... notons... Dieu-jésus-marie! le macchabée n'a même pas un bobo, non!... c'est un nègre sans sang?... on le tue et il saigne pas?... pas possible, tout le monde a du sang, même las Haïtiens!... on dirait un noyé, oui c'est ça, un noyé, notons... attends, si je marque ça, on va me dire: où est l'eau?... c'est vrai, on ne se noie pas sous un pied-tamarins... alors c'est quoi?... on a dû lui donner une mort-aux-rats... il est déjà raide, oui... qu'est-ce que je fais là?...

(CHAMOISEAU 1988 : 86-87)

En revanche, lorsque les silences occupent une durée temporelle plus étendue, les points de suspension sont remplacés par des traits allongés:

La scène s'éternisa ainsi ——— et aurait pu s'éterniser encore: un auditoire tafiaté, assis en rond dans un petit matin, ne s'inscrit pas dans l'éphémère

(CHAMOISEAU 1988 : 37).

L'écrivain cherche à concrétiser le silence, à le rendre tangible au lecteur. Il lui impose ainsi un rythme de lecture marqué par des pauses plus prolongées qui se rapprochent du rythme de la parole des conteurs. Ce n'est pas un hasard si cette technique n'apparaît que dans *Solibo Magnifique*, le roman consacré au conteur.

Ralenti par l'effacement de la parole, le rythme est parfois suspendu de manière subite suite à l'introduction d'interjections typiques de la langue orale, du type *Mais, amis ho!, ou quoi? han? bon, hi hi hi, hum, hein, hélas, je disais quoi, là? hum..., Héé, dites donc:*

On se demandait déjà comment soulever l'agonisant quand o-o surgit l'innocence en personne, le citoyen Julot-la-Gale (CHAMOISEAU 1992 : 36) ⁷

Souvent, il se déploie de manière progressive jusqu'à subir de brusques accélérations. De telles variations résultent, en général, de l'introduction d'interjections, de propositions exclamatives et interrogatives. L'extrait tiré de l'un

des témoignages dans l'enquête de la police après la mort de Solibo se caractérise par de nombreuses fluctuations rythmiques:

Après la mort de Man Cyanise (pas un seul de ses békés n'est venu dire une bonne parole à sa veillée, non, et pas un seul n'est venu transpirer en suivant son cercueil! et combien de nègres, hum? tous les nègres! toutes qualités de nègres pour boire son rhum! hi hi hi, les conteurs de la veillée demandaient tout le temps aux macchabée: Eh bien, Man Cyanise, tu ne dis pas aux nègres noirs de sortir là devant toi? on reste ou on part?... Hi hi hi)... Je disais quoi, là? Ah oui, après sa mort, les héritiers n'ont pas supprimé l'autorisation des fours (CHAMOISEAU 1988 : 180-181).

La juxtaposition de propositions extrêmement brèves, réduites parfois à de simples syntagmes nominaux, accélère le rythme considérablement:

Nègres marrons, nègres libres, nègresclaves, petits et gros milâtes, se retrouvèrent au même déferlement sur les pierres de la prison centrale. Bois pointus. Cocos-fers. Conques de lambi. Coutelas rouillés comme des épaves. Baïonnettes volées d'on ne sait. Madjoubés. Boutus caraïbes. Becs séchés d'espadons-mères (CHAMOISEAU 1992 : 129)

Mais, surtout, comme le remarque Glissant, «le créole organise la phrase en rafale» (GLISSANT 1981: 239); la phrase créole se caractérise par la vitesse: «Non pas tant la vitesse que le heurtement précipité. Peut être aussi le déroulé-continu qui fait de la phrase un seul mot indivisible» (GLISSANT 1981: 239). Cela peut se traduire dans des propositions très longues, qui occupent une page entière. Toutefois, celles-ci résultent de l'agencement de nombreuses propositions très courtes et coordonnées entre elles, de sorte que le rythme est loin d'être ralenti. ⁸ Le *déroulé-continu* dont parle Glissant s'accompagne aussi d'une décélération rythmique. Considérons l'extrait suivant:

Durant les semaines qui suivirent, la petite troupe marcha marcha marcha, répara quatre idigoterias, marcha marcha, mit d'aplomb deux caféières, marcha marcha, et un et-caetera de cases à marchandises, à bestioles ou à nègres (CHAMOISEAU 1992 : 79).

L'accumulation lexicale (*marcha, marcha, marcha*), répétée plusieurs fois, produit un effet de crescendo et n'est pas sans rappeler le rythme tambouriné des nègres:

«Dans le débit du parler créole, on retrouve la hachure même du rythme tambouré» (GLISSANT 1981: 239).

La contribution de l'accumulation aux modulations rythmiques est aussi soulignée par Glissant. D'après lui, le procédé accumulatif serait «un système de répétitions dont le rôle n'est pas de convaincre par une progression, mais d'emporter ou d'intimider par un rythme et un lancinement d'ordre quasi magique » (GLISSANT 1981: 370). Accumulation et répétition ne concernent pas simplement des mots, mais touchent aussi à des propositions plus amples:

Je vendis des sandwichs aux nègres de la Jetée, chaque matin-grand-bonne-heure, mon panier sur la tête. Je vendis des sieux de titiris, des feuilles mal-têtes et des herbes de santé, du mabi glacé et des têtes d'oursins. Je vendis du boudin jusqu'en haut de Didier. Je vendis les cocos du pied-cocos de Pè-Soltène, un vieux nègre-distillerie qui fumait sa vieillesse sous ce seul arbre planté. Je vendis des crabes que j'allais déterrer sur les terres de Dillon. Je vendis des bouteilles et des casseroles anglaises. Je vendis des fiasques à parfum qu'une pacotilleuse ramenait d'Italie. [...] (CHAMOISEAU 1992: 348-349).

À l'accumulation, s'ajoute le rythme assonancé qui résulte de la répétition des labiales sourdes et sonores (*de l'arbre à pain, de l'abricot-pays, et du poirier...*). La scansion de la phrase n'est donc pas déterminée par la structure sémantique: comme dans les contes oraux, «c'est la respiration du locuteur qui commande cette scansion [...]» (GLISSANT 1981: 239). Accumulations, répétitions de sons, de syntagmes nominaux et verbaux et de phrases entières produisent un effet de circularité comme si la narration avait besoin d'un certain temps avant de se déployer. De plus, le recours constant aux structures répétitives assure cet effet de redondance qui d'après Hazael-Massieux caractérise le discours créole oral (HAZAËL-MASSIEUX 1993: 252-253).

4. Conclusions

Le parcours tracé par Chamoiseau et par Glissant nous permet d'ébaucher quelques considérations conclusives. Tout d'abord, le retour à la pluralité linguistique et identitaire, où la relation entre les composantes en jeu soit

égalitaire, est présenté comme nécessaire pour la reconquête de la Parole, fondatrice de l'identité créole. Ensuite, le plurilinguisme relationnel, où les altérités coexistent dans un rapport égalitaire et non hiérarchisé, s'accompagne d'une revalorisation de l'oralité. Toutefois, pour qu'elle ne soit pas perdue, l'oralité doit forcément composer avec l'écriture. Symbole par excellence de la langue coloniale, celle-ci doit, à son tour, intégrer les exigences de l'oralité créole et, par conséquent, se faire plurielle. Enfin, la recherche menée sur les dynamiques de l'écriture dans la production romanesque de Chamoiseau révèle que la solution envisagée par l'écrivain consiste à élaborer une écriture en mesure de «se construire en flexibilité, innover en polyvalence, [...], intégrer le fluide et le flou [...]» (CHAMOISEAU 1997: 21); une écriture à même de «ne pas abdiquer dans les exigences de l'écrit» (GLISSANT 1981: 416) au sens traditionnel du terme. En ce sens, le positionnement de Chamoiseau rejoint celui de Glissant, là où il affirme que l'opposition entre langue parlée et langue écrite n'a plus raison d'exister, car «la langue créole [...] vient à tout moment irriguer la(ma) pratique écrite du français, et mon langage provient de cette symbiose [...]» (GLISSANT 1981: 322). Conçu en tant que mouvement de la parole dans l'écriture et en tant que producteur de la signification, le rythme fait de l'écriture, comme le suggère Henri Meschonnic, «la meilleure illustration de l'oralité. Sa réalisation par excellence» (MESCHONNIC 1989: 235). C'est ainsi que Chamoiseau parvient à éluder l'emprise de l'écriture et l'aliénation que celle-ci entraînerait dans la vie et dans la langue créoles. Il s'ensuit que la langue créée par Chamoiseau devient un terrain d'accueil, espace d'hospitalité langagière où sont convoquées les autres langues dans un métissage construit sur le respect des altérités (BHABHA 1994).

Bibliographie:

- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, L. PORCHER, *Éducation et communication interculturelle*, Paris, P.U.F., 1996.
- J. BERNABÉ, P. CHAMOISEAU, R. CONFIANT, *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1993.
- H. K. BHABHA, *The Location of Culture*, London, Routledge, 1994.
- P. BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*,

Paris, Fayard, 1982.

H. BOYER, *Langues en conflit. Études sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan, 1991.

L.-J. CALVET, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, 1974.

L.-J. CALVET, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

P. CHAMOISEAU, *Solibo Magnifique*, Paris, Gallimard, 1988.

P. CHAMOISEAU, *Texaco*, Paris, Gallimard, 1992.

P. CHAMOISEAU, *Une enfance créole I. Antan d'enfance*, Paris, Gallimard, 1996.

P. CHAMOISEAU, *Une enfance créole II. Chemin-d'école*, Paris, Gallimard, 1996.

P. CHAMOISEAU, *Écrire en pays dominé*, Paris, Gallimard, 1997.

P. DE SOUZA, «Inscription du créole dans les textes francophones. De la citation à la créolisation», in M. CONDÉ, M. COTTENET-HAGE (sous la dir. de), *Penser la créolité*, Paris, Karthala, 1995, pp. 173-190.

É. GLISSANT, *Le Discours antillais*, Paris, Seuil, 1981.

É. GLISSANT, *L'Intention poétique. Poétique II*, Paris, Gallimard, 1997.

É. GLISSANT, *Poétique de la Relation. Poétique III*, Paris, Gallimard, 1999.

E. GOFFMAN, *Les Rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974.

M.-Ch. HAZAËL-MASSIEUX, «La littérature créole: de l'oralité à l'écriture», in *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature 10*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1988, pp. 61-78.

W. LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1976.

J.-C. MARIMOUTOU, «Créolisation, créolité, littérature», in *Études Créoles*, vol. X, n°1, 1987, pp. 5-7.

H. MESCHONNIC, *La Rime et la vie*, Lagrasse, Verdier, 1989.

M.-L. MOREAU (sous la dir. de), *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Paris, Mardaga.

E. SAPIR, *Anthropologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1967.

Note

[↑](#) **1**C'est l'auteur qui souligne.

[↑](#) **2**C'est l'auteur qui souligne.

↑ [3](#) Nous rappelons que le négrillon représente le groupe d'élèves créoles.

↑ [4](#) Le terme *créolisation* désigne une réalité définie par une dynamique mouvante qui lui permet de se renouveler en intégrant de nouveaux apports et de fuir l'enracinement dans une forme définitive. En revanche *créolité* indique l'aboutissement éventuel, parce que rarement atteint, du processus de créolisation. (Marimoutou 1987).

↑ [5](#) Cf. CHAMOISEAU 1988: 225.

↑ [6](#) Un inventaire des outils que les écrivains créoles exploitent dans leurs ouvrages afin de créer un effet de *créolisation* est contenu en DE SOUZA 1995: 173-190.

↑ [7](#) C'est nous qui soulignons.

↑ [8](#) CHAMOISEAU 1992: 448.